



Forestry Department
Food and Agriculture Organization of the United Nations

**EVALUATION DES RESSOURCES
FORESTIÈRES MONDIALES**

2005

R A P P O R T D E L ' A T E L I E R

*REVISION AU NIVEAU RÉGIONAL DES RAPPORTS NATIONAUX
PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE*

20-23 juillet 2004,
Dakar, Sénégal



The Forest Resources Assessment Programme

Forests are crucial for the well-being of humanity. They provide foundations for life on earth through ecological functions, by regulating the climate and water resources and by serving as habitats for plants and animals. Forests also furnish a wide range of essential goods such as wood, food, fodder and medicines, in addition to opportunities for recreation, spiritual renewal and other services.

Today, forests are under pressure from increasing demands of land-based products and services, which frequently lead to the conversion or degradation of forests into unsustainable forms of land use. When forests are lost or severely degraded, their capacity to function as regulators of the environment is also lost, increasing flood and erosion hazards, reducing soil fertility and contributing to the loss of plant and animal life. As a result, the sustainable provision of goods and services from forests is jeopardized.

FAO, at the request of the member nations and the world community, regularly monitors the world's forests through the Forest Resources Assessment Programme. The Global Forest Resources Assessment 2000 (FRA 2000) reviewed the forest situation by the end of the millennium. FRA 2000 included country-level information based on existing forest inventory data, regional investigations of land-cover change processes and a number of global studies focusing on the interaction between people and forests. The FRA 2000 Main Report has been published and is available on the World Wide Web (www.fao.org/forestry/fra).

The next global FRA is scheduled for 2005 and is an update of FRA 2000. It will utilise the thematic elements of sustainable forest management derived from the nine (eco-) regional criteria and indicator processes for sustainable forest management as the reporting framework and will be published in 2005. A more comprehensive global assessment report will be published around 2010.

The Forest Resources Assessment Programme is organized under the Forest Resources Division (FOR) at FAO headquarters in Rome. Contact persons are:

Peter Holmgren, Chief FORM

Peter.Holmgren@fao.org

Mette Løyche Wilkie, Senior Forestry Officer (FRA)

Mette.LoycheWilkie@fao.org

Readers can also use the following e-mail address: fra@fao.org

DISCLAIMER

The Forest Resources Assessment (FRA) Working Paper Series is designed to reflect the activities and progress of the FRA Programme of FAO. Working Papers are not authoritative information sources – they *do not* reflect the official position of FAO and should not be used for official purposes. Please refer to the FAO forestry website (www.fao.org/forestry) for access to official information.

The views of participants reported in these proceedings should be considered as their personal views, which may or may not reflect the official views of the countries.

The FRA Working Paper Series provides an important forum for the rapid release of preliminary findings needed for validation and to facilitate the final development of official quality-controlled publications. Should users find any errors in the documents or have comments for improving their quality they should contact fra@fao.org.

Table des matières

RÉSUMÉ	1
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE.....	1
PRÉSENTATIONS.....	2
TABLE RONDE.....	3
CONCLUSIONS DES TRAVAUX EN GROUPE	6
RECOMMANDATIONS.....	6
ANNEXE1 : DISCOURS D'OUVERTURE	8
ANNEXE 2 : RAPPORT DES GROUPES DE TRAVAIL	12
ANNEXE 3 : CALENDRIER D'ÉLABORATION ET DE REMISE DES RAPPORTS NATIONAUX.....	32
ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS	33

Résumé

L'atelier régional pour l'Afrique francophone du Programme d'Evaluation des Ressources Forestières mondiales s'est tenu à Dakar du 20 au 23 juillet 2004 à l'hôtel Ngor Diarama, à Dakar.

Cet atelier fait suite à celui des Correspondants Nationaux à Rome en novembre 2003, atelier consacré à une session d'information et de formation. Ainsi, la FAO organisera six ateliers régionaux dont celui de Dakar est le premier de la série et dont les objectifs principaux sont :

- d'évaluer l'avancement dans la préparation des rapports nationaux ;
- d'identifier et de fournir l'assistance technique requise aux pays ;
- et enfin d'établir un planning pour la remise du rapport final.

Cérémonie d'ouverture

L'ouverture de l'atelier a été présidée par M. Mamadou Tall, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, représentant ce dernier. La séance d'ouverture a enregistré successivement les discours du Colonel Matar Cissé, Directeur des Eaux et Forêts du Sénégal, de M. Edouard Tapsoba, Représentant de la FAO au Sénégal et de M. Mamadou Tall, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement.

Dans son discours, M. Cissé, après avoir rappelé le rôle historique de la FAO dans l'évaluation des ressources forestières mondiales depuis 1948 demandera à la FAO de prêter une oreille attentive aux sollicitations des pays, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités matérielles et humaines de collecte et d'analyse des données, gage de leur qualité et de leur fiabilité.

Par ailleurs, M. Cissé demandera à la FAO de prêter une oreille attentive aux sollicitations des pays, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités matérielles et humaines de collecte et d'analyse des données, gage de leur qualité et de leur fiabilité.

Enfin, le Directeur des Eaux et Forêts du Sénégal demandera qu'une attention particulière soit accordée aux tableaux relatifs à "la valeur du bois extrait", à "la valeur des produits forestiers non ligneux" et "les emplois dans les forêts et autres terres boisées" qui devraient permettre d'améliorer l'estimation de l'apport du Secteur forestier dans les PIB nationaux

Pour sa part, M. Tapsoba Représentant la FAO après avoir rappelé la fonction de la FAO dans la collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion des informations relatives à la nutrition, l'alimentation et l'agriculture a salué la participation effective des pays qui a abouti à l'élaboration du rapport FRA 2000 qui fait le point sur la situation des forêts du monde à la fin du Millénaire.

M. Tapsoba a également rappelé que le Comité des Forêts (COFO) réuni en mars 2003 tout en maintenant la périodicité décennale du rapport exhaustif, a recommandé sa mise à jour tous les 5 ans, d'où la mise à jour prévue pour la fin de 2005 et qui est l'objet de la présente rencontre.

A sa suite, M. Mamadou Tall, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature sur le rôle essentiel des forêts pour le bien-être de l'humanité, rôle qui ne l'épargne cependant pas de la dégradation voire de la conversion au profit d'autres modes d'utilisation non durables. C'est ainsi que le rapport FRA 2000 évalue la régression du couvert forestier d'environ 45.000 ha/an.

Par la suite, M. Tall rappellera la nécessité de la participation active des pays au programme FRA par une implication de toutes les structures concernées, sous la coordination du Correspondant National, avec l'appui conséquent de son administration.

Les différentes communications ont ainsi montré d'une part l'intérêt des autorités sénégalaises pour le processus FRA et leur engagement à le soutenir et d'autre part la responsabilité de la FAO, conformément à sa mission, à accompagner les pays dans l'élaboration de cet outil de planification hautement stratégique.

Elles ont également permis aux différents intervenants de donner des indications claires aux participants à l'atelier quant aux orientations de celui-ci.

Présentations

La seconde séance consacrée à l'actualisation et le suivi de FRA 2005, rappel du processus et de directives a enregistré les communications de Mlle Monica Garzuglia et M. Mohamed Saket, tous deux de la FAO.

Dans sa communication, Mlle Garzuglia a rappelé l'historique de FRA2005 et le rôle des correspondants nationaux pour sa bonne mise en œuvre. Elle a ensuite proposé les échéances suivantes :

- Réunions régionales des CN : mai à novembre 04
- Présentation des rapports à la FAO : décembre 04
- Lancement FRA2005 : octobre 05.

Enfin Mlle Garzuglia finira son propos en souhaitant que cet atelier puisse être mis à profit pour harmoniser la compréhension des tableaux du FRA, ensuite réviser la version préliminaire des différents rapports et enfin trouver les solutions idoines pour les problèmes rencontrés.

A sa suite, M.Saket a présenté une importante communication relative aux directives pour l'établissement des rapports nationaux ; l'objectif étant de faciliter aux Correspondants, la rédaction des rapports. C'est ainsi qu'il a passé en revue :

- les différentes étapes du processus d'établissement des rapports en insistant sur les échéances de chacune d'elle ;
- l'identification et le choix des sources de données nationales ;
- la reclassification des données nationales ;
- et enfin la nécessité de remplir les tableaux même si les données nationales sont manquantes ou incomplètes. Une attention particulière sera cependant portée aux tableaux N° 1 et 5.

Dans sa seconde communication, M. Saket a présenté le Programme « Appui aux programmes d'évaluation des ressources forestières, des écosystèmes et des arbres hors forêt.

Après avoir défini le concept d'évaluation forestière, M. Saket en précisera la pertinence et les objectifs notamment en terme de connaissance de l'état et du suivi des ressources, de renforcement des capacités et d'échange d'expériences entre les pays concernés et d'harmonisation des systèmes de classification végétale et d'évaluation entre les différents pays.

L'approche méthodologique proposée par la FAO sera ensuite détaillée notamment en ce qui concerne l'intensité d'échantillonnage, la mise en place de placettes permanentes pour le suivi de la dynamique de végétation, la prise en compte de variables bio-physiques et socio-économiques et enfin la possibilité de recourir à l'information géographique pour compléter les données collectées. Des informations seront ensuite données sur les variables à collecter ainsi que les méthodes de récolte de données et leur intégration dans une base de données.

Ces présentations suivies d'échanges ont permis aux participants, surtout ceux qui ont récemment rejoint le processus FRA, d'en avoir une meilleure appréciation et surtout de prendre l'exacte mesure du travail qui est attendu de leur part.

Par ailleurs, la communication sur le programme sous-régional d'évaluation des ressources forestières a suscité un vif intérêt de la part des participants qui en ont salué la

pertinence, mais surtout l'urgence de le mettre en œuvre pour ensuite en capitaliser la démarche et les résultats dans les autres pays non concernés

Cette communication a été suivie par celle de M. Cheikh DIENG du Sénégal qui a présenté une expérience du Sénégal en matière d'évaluation des ressources forestières et de gestion des données à travers le Système d'Information Ecologique, Forestière et Pastorale (SIEF) de la Direction des Eaux et Forêts.

Le SIEF comprend une évaluation de la bibliographie nationale, régionale et internationale dans les domaines de la cartographie et de l'inventaire, une cartographie des types d'occupation des sols et des strates forestières (Yangambi), un inventaire régionale sur 840.000 ha et un inventaire national des bassin d'approvisionnement en bois-énergie, un système informatisé d'élaboration de plans d'aménagement et enfin une base de données avec un système de gestion interactif pour les données principales d'aménagement issues des inventaires.

La présentation du système de collecte de données a été complétée par celle du système de gestion des bases de données.

Les participants ont montré un vif intérêt pour l'expérience ainsi présenté dont ils ont salué la démarche et les résultats obtenus. Ils ont demandé par ailleurs de disposer de copies des résultats de l'expérience aux fins de s'en inspirer pour les inventaires similaires prévus dans leurs pays respectifs.

Table ronde

La séance 4 relative à une "brève présentation par pays de l'état d'avancement et le niveau analytique du rapport national FRA2005" a consisté à un tour de table qui a permis à l'ensemble des pays présents de faire le point sur la question. Le tableau N° 1 suivant donne la synthèse des résultats pour chaque pays.

Tableau 1 : État d'avancement de la préparation du rapport national

Pays	Identification et choix des sources de données nationales	Analyse des données nationales	Tableaux compilés
Algérie	Plusieurs sources de données, souvent non cohérentes, ont été identifiées (Rapport sur l'état de l'Environnement, Rapports annuels des différentes régions). Un inventaire est en cours et sera achevé dans 2 mois.	Les données prises en compte sont celles du FOSA2000	Tous les 15 tableaux
Angola	Les différentes structures concernées ont été interpellées pour fournir les informations requises		
Burkina Faso	FOSA, FRA2000, Carte de végétation du Burkina (1995), Etude prospective du Secteur forestier (FAO), Résultats inventaire national (1983), Données sur le reboisement	Tendances décelées sur la base des différents rapports Problème au niveau de la biomasse, du stock de carbone et des PFNL	8 tableaux
Burundi	FRA2000, Inventaire forestier sur une partie du territoire en cours (résultats attendus avant la fin de l'année), les données datent de 1976	Difficultés au niveau de la biomasse et des PFNL	1 tableau
Cameroun	Résultats de recherche, Données souvent contradictoires, Inventaire partiel de la zone forestière	Problème au niveau de la Biomasse, du carbone, des PFNL, du Volume sur pied, des Emplois	8 tableau
Cap Vert	Rapports régionaux 9 études sectorielles du PAF (1994) Document d'actualisation du PAFN (2001) Stratégie de développement de l'Agriculture au Cap Vert (2003), non encore officielle	Problèmes au niveau du foncier et pour les tableaux relatifs aux productions forestières. Absence de données pour T7, T8. Fusion de T9 et T10. Problème au niveau du tableau relatif aux emplois. Tableaux remplis sur la base d'estimations	Tous les tableau
Cote d'Ivoire	Inventaire forestier 1978. Données de la SODEFOR et de ministères	Les résultats doivent être validés avant leur publication	0 tab
Guinée Conakry	Absente		
Guinée Bissau	Inventaire 1978, Inventaire 1984-1986, Stratégie sur la biodiversité (2000), Document sur les changements climatiques Plan directeur national	Absence de moyens pour collecter les informations Les informations sont souvent partielles	7 tab partiellement complets
Madagascar	Les données utilisées sont celles de l'inventaire écologique et forestier national de 1996, la 2ème phase de l'inventaire est en cours. Rapports annuels de la Direction générale des eaux et forêts	Pas d'informations pour T6, T7 et T15	8 a 10 complets les autres incomplets
Mali	FOSA-Inventaire national en 1989-91. Stratégie nationale et plan d'action pour la biodiversité	Les informations sont données dans un document, mais les tableaux ne sont pas remplis. Problème pour les tableaux relatifs au carbone, à la biomasse, aux emplois	aucun
Maroc	Inventaire forestier national lancé en 1990 (encore en cours sur les nappes d'alfa et les acacias). Plan directeur de Reboisement. Plan directeur des aires protégées	Problèmes pour T6, T7 et T15. Problème d'actualisation des données	5 tab complets 7 tableau incomplets
Mauritanie	Inventaire forestier 1980, Etude prospective du secteur forestier, FOSA, Etude sur	Processus de complètement des tableaux va démarrer	Aucun

	l'état de l'environnement, Communications sur la diversité biologique et les changements climatiques, Plan national d'action pour l'environnement		
Niger	FOSA, Stratégie nationale du secteur forestier, Loi sur le domaine national, Plusieurs autres rapports	Problème de suivi du canevas pour les emplois forestier et le régime juridique. Le Rapport sera disponible fin septembre	5 tableau complets 5 incomplets
République Centrafricaine	Inventaire partiel de 1994	Les données concernent exclusivement les forêts de production de bois œuvre	
RDC	absente		
Rép. Congo	absente		
Rwanda	Politique forestière nationale (2003), Loi forestière (1998), Plusieurs rapports d'experts, Rapport inventaire des gaz à effet de serre (à paraître)	Le Rapport sera disponible avant la fin de l'année	8 tab complets
Sénégal	Rapports annuels de la DEFCCS (de 1990 à 2003) Rapports des inventaires régional et national du PROGEDE (de 2001 et 2004, respectivement) Rapports de cartographie sur l'utilisation des terres du CSE Plusieurs autres rapports	Organisation, en avril 2004, d'un atelier de restitution de l'atelier de Rome (nov. 2003) Problèmes pour T6 et T7	8 tab complets 6 tab incomplets
Seychelles	FRA2000, Etudes sur secteur forestier (1993), Rapports des ministères, Evaluations SIG	Pas de données pour T6, T7 et T13	7 tab partiellement complets
Tchad	FOSA (2002) et Rapport national (1999) Etude Louis Berger International : conservation et gestion des ressources naturelles (1998) Agence Energie Domestique sur la gestion des ressources forestières dans la zone pétrolière (2003) Etude sur la zone pétrolière concernant la Gestion ressources ligneuses (2003)	Problèmes pour T5 et T6	7 tab complets
Togo	Les données ne sont pas fiables car elles ne sont basées que sur des estimations, Estimations basées sur un régression de 21 000 ha/an (donnée FAO)	Les données pour remplir tous les tab sont disponibles	3-4 tab partiellement remplis
Tunisie	Inventaire forestier national de 1994 (photos aériennes de 1990) Rapports hebdomadaires du Service des forêts sur le reboisement Indicateurs de gestion durable (sept. 2002) Etude d'identification et d'atténuation des gaz à effet de serre (avril 2001) Stratégie décennale du Ministère de l'agriculture	Toutes les informations pour remplir les 15 tableaux sont disponibles Un Inventaire national est en cours et les résultats devraient paraître en novembre prochain	8 tab remplis

Il est à noter une grande disparité dans le niveau d'avancement des pays. En effet, certains pays ont pratiquement achevé l'élaboration de leur rapport pendant que d'autres pays viennent seulement de prendre en charge le dossier.

Au total, on peut cependant souligner que la plupart des pays rencontrent des difficultés soit de disponibilité de données ou de méthodologie pour remplir certains tableaux, en particulier ceux relatifs à l'estimation de la biomasse, du carbone, des PFNL et des emplois forestiers.

Conclusions des travaux en groupe

La séance 5 a vu la constitution des groupes de travail pour permettre une discussion approfondie des différents rapports dans des groupes plus restreints. Les groupes ont été constitués en tenant compte de l'expérience des uns et des autres dans le processus FRA et la proximité des pays pour faciliter les échanges.

Ces travaux de groupe ont permis aux participants d'examiner un à un tous les tableaux du FRA et de procéder à des échanges qui ont permis de mieux homogénéiser la compréhension des tableaux et également de faire bénéficier de l'expérience des pays les plus avancés aux autres.

D'une manière générale, il faut noter que la situation des pays autant en ce qui concerne la disponibilité ou la qualité des données qu'en ce qui concerne le niveau d'avancement dans le processus FRA est fort disparate. La situation relative à chaque pays est donnée dans les rapports des groupes de travail en annexe.

Les pays comme l'Algérie, la Tunisie ou le Maroc ou encore le Sénégal et Madagascar qui ont pu réaliser des inventaires nationaux ou sur des larges superficies, disposent d'informations fiables et complètes. Pour les autres pays, les données résultent d'inventaires partiels souvent lointains ou de simples estimations. Ces données sont alors le plus souvent de qualité moyenne, souvent incomplètes ou ne sont pas disponibles. Des pays comme la Guinée, la Guinée Bissau, le Cap Vert ont de grandes difficultés de disponibilité de données.

Cependant, il est à noter une difficulté générale de disponibilité des données pour les tableaux T6 et T7, T8 et les tableaux T13, T14 et T15, même si certains pays ont déjà rempli ces tableaux.

L'année de référence des données est très variable en fonction des pays. Pour certains pays comme la Mauritanie, les données semblent assez anciennes (1980) tandis que pour d'autres comme le Sénégal par exemple les données sont récentes (2003). Les dates de disponibilités des données pour tous les pays se répartissent à l'intérieur de cette fourchette

Pour certains pays, un appui du FRA est requis pour rassembler des données non disponibles, c'est le cas des Seychelles, de Madagascar, des Comores, de l'Angola, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Cap Vert, de la RDC et le Burundi. Pour ce dernier, la plupart des données requises sont disponibles.

En ce qui concerne la remise des rapports provisoires (x) ou finaux (xx), les pays se sont engagés sur les échéances figurées dans le tableau en annexe3.

Recommandations

1. Consolidation du forum électronique de discussion développé par le FRA afin d'approfondir les échanges et de faire bénéficier aux pays les moins avancés des acquis des pays les plus avancés dans l'élaboration de leur rapport ;

2. Organisation de visites inter-pays entre les Correspondants Nationaux pour permettre aux pays les moins avancés de bénéficier de l'expérience des pays les plus avancés ;
3. Mise à la disposition des Correspondants Nationaux les documents relatifs aux coefficients sous-régionaux de l'IPCC pour les estimations de biomasse et de carbone, ainsi que la liste rouge de l'UICN concernant les espèces menacées ;
4. Appui de la FAO par des moyens financiers pour les activités des Correspondants nationaux ;
5. Appui de la FAO pour la validation et la finalisation du rapport national.
6. Encourager les pays pour l'établissement d'une base de données au niveau national afin de sauvegarder les informations et les mettre à jour régulièrement ;
7. Nécessité d'une harmonisation des nomenclatures, classifications et formats des rapports pour disposer de données comparables entre elles et compatibles avec les normes internationales.
8. Appui de la FAO (FAOSTAT) à certains pays comme la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Cap Vert, en orthophotos pour les estimations de superficies essentielles pour les tableaux du FRA.

Annexe1 : Discours d'ouverture

DISCOURS D'INTRODUCTION DU DIRECTEUR DES EAUX, FORETS, CHASSES ET DE LA CONSERVATION DES SOLS

Monsieur le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature,
Monsieur le représentant de la FAO au Sénégal,
Monsieur le Directeur Général du Centre de Suivi Ecologique,
Monsieur le Directeur des Parcs Nationaux,
Mesdames et Messieurs les Participants,

La Direction des Eaux, Forêts, Chasses, et de la Conservation des Sols et le Centre de Suivi Ecologique sont heureux d'organiser en collaboration avec la FAO, le présent atelier régional qui regroupe les correspondants nationaux de l'Afrique francophone du Programme d'Evaluation et de surveillance des ressources forestières mondiales (FRA) que pilote avec beaucoup de compétence la FAO.

Conformément à son mandat, la FAO a, depuis 1948, réalisé régulièrement des évaluations forestières mondiales. Ces évaluations ont été ainsi réalisées et les rapports publiés tous les dix ans. Cependant, il est loisible à tous les intéressés de voir la grande évolution notée dans ces évaluations, lesquelles sont passées de l'évaluation de l'approvisionnement en bois à celle plus vaste couvrant les divers domaines du développement durable.

Les administrations forestières nationales ne peuvent que se réjouir de l'implication plus forte des pays dans la mise en œuvre du Programme FRA, par le biais du rôle dévolu aux correspondants nationaux et un appui sans failles doit être accordé à ces derniers par leur administration respective et la FAO, afin de leur permettre de mener à bien leurs tâches.

Il est vrai que fournir les informations demandées pour le remplissage des quinze tableaux nationaux n'est pas une chose aisée. Mais le challenge est de pouvoir parfaire progressivement la qualité et surtout la fiabilité des informations contenues dans nos rapports nationaux, et contribuer ainsi concrètement au label de qualité du rapport global que présentera la FAO l'année prochaine et lors des évaluations futures.

La FAO, dans le pilotage du Programme FRA, doit avoir une oreille attentive aux sollicitations des pays, notamment dans le renforcement des capacités de nos ressources humaines et matérielles en matières de collecte et d'analyse de données.

Dans ce cadre, grâce à l'assistance de la FAO, et notamment de son Programme d'Appui aux évaluations forestières nationales, un atelier sous-régional axé sur le Projet « Evaluation Intégrée et suivi des ressources forestières, des arbres hors forêts et des écosystèmes terrestres » s'est tenu à Dakar les 16 et 17 février 2004. Cet atelier avait réuni les responsables des six pays de l'Ouest africain concernés (Cap-Vert, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Mali et Sénégal) et des experts de la FAO en vue de finaliser le contenu du projet devant appuyer leurs administrations forestières dans l'évaluation périodique de leurs ressources forestières suivant une méthodologie moderne et accessible techniquement et financièrement. Le financement de ce projet sera bientôt bouclé.

Cet atelier devrait ainsi être l'occasion rêvée pour échanger nos expériences et nous enrichir de nos avancées et de nos difficultés dans l'élaboration des rapports pour FRA 2005.

Pour ma part, les tableaux 12, 14 et 15 relatifs respectivement à la « Valeur du bois extrait » à la « Valeur des produits forestiers non ligneux extraits » et les « Emplois dans les forêts et autres

terres boisées » devraient permettre de mieux estimer l'apport du Secteur Forestier dans le PIB tant global que celui du primaire.

Il faudra également étudier la possibilité que cet atelier soit poursuivi sous forme de conférence électronique d'ici la fin de l'année afin de nous permettre de continuer les échanges entre nous en vue de bien finaliser nos rapports, et les transmettre par la suite à la FAO, après validation par nos institutions nationales concernées par le programme FRA.

Je vous remercie de votre attention.

Allocution de M. Edouard K. TAPSOBA

Monsieur le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature
Monsieur le Directeur des Eaux et Forêts
Monsieur le Directeur Général du Centre de Suivi Ecologique
Messieurs les Représentants des pays francophones et lusophones d'Afrique
Messieurs, Mesdames Directeurs et Chefs de Service
Mesdames, Messieurs, Chers invités

Au nom du Directeur Général de la FAO, M. Jacques Diouf, je voudrais vous remercier, Monsieur le Ministre, d'avoir accepté de présider personnellement la cérémonie d'ouverture de cet atelier sur l'évaluation des ressources forestières mondiales.

Comme vous le savez, la FAO a pour mandat de réunir, analyser, interpréter et diffuser toutes informations relatives à la nutrition, l'alimentation et l'agriculture, dont les ressources en arbres et forêts font partie intégrante. A la demande de ses Etats membres et de la communauté internationale, la FAO réalise des évaluations périodiques des forêts du monde par le biais de son programme d'Evaluation des ressources forestières (FRA). La dernière évaluation en date, préparée pour l'année 2000 (FRA 2000), a permis de faire le point sur la situation des forêts du monde à la fin du millénaire. Le processus d'évaluation des ressources forestières repose essentiellement sur des données et des informations nationales et la participation effective des pays.

L'évaluation des ressources forestières aux niveaux national et global a été, et continue à être, au cœur des préoccupations des pays et de la communauté internationale. Sa mise en œuvre permet aux pays de faire le point sur leurs ressources nationales, d'appuyer le processus de prise de décision nationale et de faciliter et simplifier l'établissement des rapports pour les différents processus internationaux tels que la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ; la convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (UNCCD) ; la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNCC... etc).

Le processus FRA a évolué avec le temps dans la transparence en impliquant tous les pays et en s'appuyant largement sur l'expertise internationale. Au niveau mondial, des consultations d'Experts internationaux revoient périodiquement le processus du programme FRA. Quatre réunions de ce type, dénommées Kotka I, II, III et IV, ont eu lieu à Kotka en Finlande pour discuter et arriver à un consensus sur les méthodologies et la portée des évaluations des ressources forestières mondiales. Un groupe consultatif d'une vingtaine d'experts internationaux élités a aussi été créé par la FAO pour suivre de près l'évolution des activités du Programme.

Dans le passé, les évaluations des ressources forestières mondiales étaient effectuées tous les dix ans. Cependant, lors de la réunion du Comité des Forêts (COFO) en mars 2003, les Etats membres ont demandé à la FAO, non seulement de continuer à préparer des évaluations complètes tous les dix ans, mais aussi de procéder à une mise à jour des données mondiales tous

les cinq ans. Une mise à jour de l'Évaluation des ressources forestières mondiales est donc prévue pour la fin de 2005 (FRA 2005), dans le cadre de laquelle est organisé le présent atelier.

Les domaines thématiques des processus des Critères et Indicateurs de gestion durable des forêts servent de cadre aux rapports de FRA 2005. FRA 2005 inclut également l'analyse de questions spécifiques à chaque pays en rapport avec les forêts.

Les travaux préparatoires de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA 2005) sont en cours. Plus de 100 correspondants nationaux ont été désignés par leur gouvernement pour participer à ce processus. Six ateliers régionaux sont programmés pour avoir lieu dans le courant du deuxième semestre de l'année en cours, avec pour objectifs de :

- revoir les directives pour l'établissement des rapports nationaux et les spécifications des tableaux d'information nationaux en vue d'harmoniser les approches en fonction des exigences thématiques et méthodologiques de FRA 2005 ;
- réviser avec les Correspondants Nationaux la version préliminaire des rapports nationaux pour FRA 2005 ;
- identifier les contraintes et difficultés rencontrées par les Correspondants Nationaux dans la préparation des rapports nationaux ;
- définir les mesures à prendre pour aider les Correspondants Nationaux à surmonter les difficultés et à soumettre les rapports nationaux à temps ;
- établir un calendrier pour la finalisation des rapports nationaux et leur soumission à temps pour permettre à la FAO de compiler le rapport de FRA 2005 avant la fin de l'année prochaine.

Pour finir Monsieur le Ministre, la FAO est reconnaissante au Sénégal, qui a toujours démontré la disponibilité de ces structures et institutions nationales pour organiser et accueillir des événements régionaux et internationaux de ce type.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude pour votre appui personnel constant aux initiatives de la FAO et en particulier à son programme d'évaluation des ressources forestières mondiales.

Je remercie également vos services en particulier la Direction des Eaux et Forêts et le Centre de suivi Ecologique qui ont déployé des efforts considérables pour garantir le succès de cet atelier.

Chers participants, responsables nationaux, je vous demande de relever le défi et souhaite plein succès à vos travaux.

Je vous remercie de votre attention.

DISCOURS D'OUVERTURE DU DRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Monsieur le représentant de la FAO au Sénégal,
Monsieur le Directeur Général du Centre de Suivi Ecologique,
Monsieur le Directeur des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols,
Monsieur le Directeur des Parcs Nationaux,
Mesdames et Messieurs les Participants,

Dakar a l'honneur d'accueillir cette semaine, l'un des deux ateliers régionaux réunissant les représentants de l'ensemble des pays africains pour le Programme d'Évaluation et de surveillance des ressources forestières mondiales (FRA) que pilote avec maestria la FAO.

L'importance du Secteur forestier est de plus en plus perçue de par le monde, au vu des fonctions essentielles que jouent l'arbre et la forêt pour le bien-être de l'humanité, tant dans la conservation des écosystèmes naturels, voire de la biodiversité, que dans la production de biens et de services divers. Paradoxalement, les forêts paient chaque année un lourd tribut du fait de la forte pression anthropique pesant sur elles et conduisant fréquemment à leur conversion ou à leur dégradation au profit de modes d'utilisation des terres non durables.

La FAO, par le biais de son Programme FRA (Forest Resource Assessment), et conformément au mandat reçu de la part de ses états membres, publie ainsi tous les dix ans le résultat de cette importante opération d'évaluation des ressources forestières mondiales, sous forme de rapport fournissant des statistiques fort intéressantes sur l'évolution des superficies forestières, et ce à divers niveaux, mondial, régional et national.

C'est ainsi que l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2000 (FRA 2000) a dressé un bilan de la situation des forêts à la fin du millénaire. FRA 2000 a utilisé des informations au niveau des pays, basées sur les inventaires forestiers existants, sur les recherches concernant la transformation de la couverture des terres, et sur des études concernant l'interaction entre les populations et les forêts. Le rapport principal de FRA 2000 a été publié et distribué sur le Web en l'an 2000. Il avançait pour le Sénégal, un taux de régression de son couvert forestier d'environ 45.000 ha/an.

La connaissance de l'évolution régressive de notre patrimoine forestier a poussé le Président de la République, Maître Abdoulaye WADE, à demander à mon département de prendre les dispositions nécessaires afin d'augmenter sensiblement l'effort de restauration de nos écosystèmes tout en s'attaquant aux facteurs de dégradation identifiés. C'est ainsi que depuis l'an 2001, la campagne nationale de reboisement vise un objectif annuel de 50 millions de plants à produire ou à préserver par d'une part le reboisement, et d'autre part les techniques de restauration basées sur la régénération naturelle telles la mise en défens, la restauration de la mangrove et la régénération naturelle assistée, ce en étroite collaboration avec les autorités et populations locales.

Nos pays se doivent de participer activement au Programme FRA en améliorant la collecte et la gestion des données sollicitées, en impliquant au niveau national les diverses structures concernées, sous la coordination du Correspondant national désigné, et l'assistance active de son administration.

Cet atelier sera, j'en suis persuadé, fort enrichissant pour les divers participants en provenance des cinq régions du continent, car devant leur permettre, par un fructueux échange d'expériences, de s'atteler, une fois de retour dans leurs pays respectifs, à la finalisation du rapport national pour FRA 2005.

En souhaitant une bonne issue à vos travaux, je déclare ouvert, l'atelier régional des correspondants nationaux d'Afrique francophone du Programme d'Évaluation et de surveillance des ressources forestières mondiales.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 2 : Rapport des groupes de travail

Groupe de travail 1

Le groupe I est composé des représentants des pays suivants :

Algérie :	M.	Ali Ghazi
Cap Vert :	Mme	Antonieta Mendes
Guinée :	M.	Djiramba Diawara
Guinée Bissau :	M.	Kaouassou Diombéra
Mauritanie :	M.	Mohamed ould Hamza
Maroc :	M.	Zaki Ahlafi
Sénégal :	M.	Souleymane Gueye
Tunisie :	M.	Rafik Aini

La composition du bureau est comme ci-après indiquée:

Président:	M. Ali GHAZI - Algérie
Rapporteur:	M. Kaoussou DIOMBERA – Guinée-Bissau

Après avoir présentés et commentés les 15 tableaux suivant le canevas à suivre, l'état d'avancement des travaux d'élaboration des rapports nationaux se présente au niveau de chacun des pays comme suit :

1. Données nationales (C, I, N)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	15
Algérie	C	C	I	I	I	I/N	I/N	I	C/I	C	C	C	I	I/N	I
Cap-vert	I	I	I	N/I	N	I	N	I/N	C/I	C	C/I	C	I	I/N	I
Guinée	I	I	I	N/I	I	I/N	N	I	I	C	C	C	I	I/N	I
Guinée-Bissau	I	I	I	I	I	I/N	I/N	I/N	I	C	C	C	I/N	I/N	I/N
Mauritanie	I	I	I	N	I	N	N	N	I	C	C/I	C	I	I/N	I
Maroc	C	C	I	I	I	I	I	I	C/I	C	C	C	I	I/N	I
Tunisie	C	C	I	I	I	I	I	I	C/I	C	C	C	I	I/N	I

C : Complet ; I : Incomplet ; N : Données non disponibles

Remarques des CN

Les données ont été produites sur la base d'un inventaire national, qui pour certains pays est très obsolète car date de plus de 10 ans.

Nécessité d'achat d'ortho-photos Landsat.

Pour la plupart des pays les données d'inventaires sont dépassées et ne correspondent pas aujourd'hui à la réalité. D'ola nécessité

de faire une évaluation rapide de la couverture forestière et végétale par imageries satellitaires.

Pour l'Algérie et la Tunisie, des IFN sont en cours à l'heure actuelle, d'où il y a lieu de faire un re-calibrage et re-classification des forêts.

Les données sont partielles et peu fiables pour la Guinée-Bissau et la Guinée-Conakry.

Il y a unanimité sur la nécessité de mettre à la disposition des pays des moyens pour la collecte et compilation des données.

Difficultés générales au niveau de l'ensemble des tableaux liées au production, les données sont généralement incomplets,

non systématisés, calibrés.

Les principales perturbations sont liées aux feux, insectes, maladies, défrichement, en ce qui concerne l'Algérie, Maroc, Tunisie

par contre pour le Cap-vert, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, c'est le feu essentiellement.

1- Par rapport aux données nationales

Globalement, les données sont souvent partielles et peu fiables selon les nombreuses et différentes sources d'information existantes dans les pays. Elles ne sont pas suffisamment désagrégées pour permettre une analyse plus approfondie de la situation dans les pays.

Toutefois, les données du Tab1, sont complètes et bonnes au niveau de l'Algérie, Maroc, Tunisie et incomplètes au niveau de la Mauritanie, Guinée-Conakry, Guinée-Bissau et le Cap-vert. Parfois, elles ne sont pas disponibles ou difficilement trouvables, notamment en ce qui concerne les tableaux suivants :

- Tab4, Mauritanie, Cap-vert, Guinée-Conakry
- Tab6, ensemble des pays,
- Tab7, «
- Tab13, Guinée-Bissau
- Tab14, ensemble des pays,
- Tab15 «

2. Qualité des données (H, M, L)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Algérie	M	M	M	M	M	M	H	H	H	M	H	H	M/L	M	L
Cap-vert	M	M	L	L/M	L	L	M/L	L	L	M	L	L	M/L	M	L
Guinée	L	L	L	L/M	M	M/L	M/L	L	L	M	L	L	M/L	M	L
Guinée-Bissau	M	L	L	L/M	M	M/L	M/L	M	M	M	L	L	M/L	M	L
Mauritanie	M	M	L	L	M	M/L	L	L	L	M	L	L	M/L	M	L
Maroc	M	M	M	M	M	M/L	H	H	H	M	H	H	M/L	M	L
Tunisie	H	H	H	H	H	M	H	H	H	M	H	H	M/L	M	L

H: Bonne; M: Moyenne; L: au dessous de la moyenne

Remarques des CN

Les données sont moyennement fiables pour l'Algérie, le Maroc

La Tunisie a donné les informations suivantes portant sur les critères ou valeurs retenues pour remplir le T7 :

Le carbone représente entre 0,40 et 0,50 de la biomasse

« 2,8% dans la litière des résineux

« 4,1% « « des feuillus

« 38% pour les sols argileux, sableux (38 t/ha)

« 35% « sols calcaires (35 t/ha)

Pour la Guinée, Cap-vert, Mauritanie, les données n'existent pas. Il y a lieu de faire une estimation, étude pour compléter

le tableau 7. Donc, les CN demandent un appui méthodologique de la FAO pour le calcul du carbone.

2 – Pour la qualité des données

D'une manière générale, et pour l'ensemble des pays, la qualité des données est moyenne et parfois au-dessous de la moyenne, notamment pour les Tab3, Tab4, Tab10, Tab13.

Par contre, pour la Tunisie, la qualité des données présentées est bonne. Pour la Guinée, Guinée-Bissau, Cap-vert, Mauritanie, les données du Tab6, Tab7, Tab13 sont moyennes ou parfois n'existent pas, notamment en Mauritanie, Guinée pour le Tab7. Donc, nécessité de faire une étude complémentaire pour le calcul des carbonnes.

3. Année de référence des données nationales

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	15
Algérie	2000	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90
Cap-vert	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94	94
Guinée	89	99	99	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89
Guinée-Bissau	86	91	91	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86
Mauritanie	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
Maroc	90	90	90		90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90
Tunisie	90	90	90	90	90	95	95	95	95	95	95	95	95	95	95

Remarques des CN

En général et pour la plupart des pays, l'année de référence est 1990, cependant, il a des différences, notamment avec le Cap-vert où l'année est 1994 et les données sont basées essentiellement sur des études, pour la Guinée-Bissau, l'année est 1986 et la Mauritanie, année 1980.

3 – Année de référence des données nationales

En général, l'année de référence des données nationales fait appel à différents documents stratégiques (Plan Directeurs de Développement) et parfois juridiques (Codes forestier ou de l'environnement). C'est pourquoi, la situation est variable suivant les pays:

- 1990, pour l'Algérie, Tunisie, Maroc
- 1980 pour la Mauritanie,
- 1986 et 1991 pour la Guinée-Bissau
- 1989 et 1999 pour la Guinée-Conakry,
- 1994 pour le Cap-vert

4. Méthode de production des données nationales

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	15
Algérie	IN	IN	IN	IN	A/IN	E	E	E	IN	IN	IN	E	E	E	IN
Cap-vert	E/A	A	E	A/E	E	A	E	A	E	IN	E	E	A	A	E
Guinée	IN	E	E	A	IN	E	A	A	IN	IN	E	E	A	E	E
Guinée-Bissau	IN	A	A/IN	IN	IN	E	E	A	IN	In	E	E	E	E	E
Mauritanie	IN	A	A		IN/E		A	A	A	IN	A	A	A	A	E
Maroc	IN	E/A	A	A	IN	E	IN	E	IN	IN	IN	E	A/E	A/E	IN
Tunisie	IN/C	IN	IN	IN	IN	IN/E	IN	E	IN	IN	IN	E	E	E	IN

IN: Inventaire National; C: Cartographie; E: Estimation d'experts; A: Autres (spécifier)

Remarques des CN

De manière générale, les estimations et études posent souvent des problèmes de fiabilité

Les sources sont : Inventaire national, Etudes, Rapports, Cartographie, Enquêtes étude FOSA 2000

T3 : Plan Directeur des bassins versants

Plan Directeur du reboisement,

Plan Directeur des Aires Protégées

Etc....

4 – Méthodes de production des données

La plupart des données sont tirées des Inventaires Forestiers Nationaux, notamment pour l'Algérie, Maroc, Tunisie, Guinée-Conakry, Guinée-Bissau et portent essentiellement les Tab1, Tab2, Tab3, Tab4, Tab5, Tab6.

Pour les tableaux Tab7 à Tab15, les données sont établies à partir d'estimation, ou tirées de rapports d'études, documents techniques, cartographiques, enquêtes et du FOSA 2000, notamment pour le Cap-vert, Guinée-Conakry, Mauritanie.

5. Définitions nationales données (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	15
Algérie	Oui	N	N	O	N	N	N	N	O	O	O	O	O	O	O
Cap-vert	Non	O	O	N	N	N	N	N	O	O	O	O	O	O	O
Guinée	Oui	O	O	N	N	N	N	N	O	O	O	O	O	O	O
Guinée-Bissau	Oui	O	O	N	N	N	N	N	O	O	O	O	O	O	O
Mauritanie	Oui	O	O			N	N	N	O	O	O	O	O	O	O
Maroc	Oui	O	O	O	N	N	N	N	O	O	O	O	O	O	O
Tunisie	Oui	N	O	O	N	N	O	N	O	O	O	O	O	O	O

Remarques des CN

Il y a eu une adaptation des définitions nationales avec celles de FRA. Les définitions nationales, en général ne sont pas encore validées en Guinée. La définition du FRA a été adaptée au Cap-vert. La Tunisie et le Maroc ont leur propre définition et portent sur 4 ha. Il y a lieu de mieux définir le mot « primaire » afin d'harmoniser les démarchés donc revoir toutes les définitions pour qu'elles cadrent aux réalités des pays.

- T9 : les données de l'UICN ne sont pas disponibles dans les pays
- Mieux expliciter les mots ou définitions « vulnérables et menacés »
- T11, T12 : mieux dissocier les bois industriels, bois d'œuvre, bois de service qui a priori semblent être intégrés
- T13, T14 : il vaut mieux les intégrer : quantité et valeur

5 – Définition nationales données

Il existe des définitions nationales relatives aux tableaux et au niveau de tous les pays concernés et une adaptation ou une corrélation forte est souvent faite avec celles données par FRA. Toutefois, ces dernières ne sont pas encore validées dans la plupart des pays. Par ailleurs, il est nécessaire de mieux expliciter/clarifier certains mots, notamment entre «vulnérables» et «menacées».

La Tunisie, Maroc ont leur propre définition en ce qui concerne le Tab1.

Par rapport au Tab9, les données de l'IUCN ne sont pas connues ou pas disponibles dans la plupart des pays.

Tab11 et Tab12 : En raison de la nature des activités forestières dans nos pays respectifs, il y a lieu de dissocier les bois ronds industriels, les bois d'œuvre, les bois de service et le bois de feu.

Tab13 et Tab14 : parlent des mêmes produits en quantité et en valeur; par conséquent, on gagnerait mieux à les intégrer dans un seul tableau, pour faciliter leur analyse et interprétation.

6. Calibrage faite (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	15
Algérie	Non	Non	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Cap-vert	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Guinée	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Guinée-Bissau	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Mauritanie	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Maroc	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Tunisie	Oui	Oui	O	O	O	O	O	O	N	O	O	O	N	N	N

Remarques des CN

T15 : La plupart des emplois générés tombent dans le secteur informel et concernent essentiellement la main d'œuvre rurale; les paysans, les populations riveraines en dehors de tout acte contractuel

6 – Calibrage et re-classification

Beaucoup de pays, n'ont pas utilisé ces éléments pour faire leur analyse. Ces deux éléments concernent beaucoup les pays qui ont entamé (ou en cours de réalisation) leur 2^o Inventaire Forestier National, notamment la Tunisie, Maroc, Algérie.

Pour le Tab15, il y a lieu de considérer les emplois générés ou induits par les activités forestières informelles (dépassant tout cadre de contrôle formel). Celles-ci concernent essentiellement les populations riveraines des forêts pour l'auto-provisionnement rural, la main d'œuvre rurale, ... qui se font en dehors de tout acte contractuel et représentant une part non négligeable des emplois directement ou indirectement générés.

7. Données nationales re-classifiées (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	15
Algérie	Non	N	N	N	N	N	N	N	N	N	Oui	N	N	N	N
Cap-vert	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Guinée	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Guinée-Bissau	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Mauritanie	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Maroc	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Tunisie	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	Oui	N	N	N	N

Remarques des CN

Pour les autres pays c'est NON pour tous les tableaux, excepté l'Algérie et la Tunisie, concernant la tableau T11.

7 – Estimation faite et projection pour 2005

Pour la plupart des pays, les estimations faites sur les tableaux concernent 2000, année pour laquelle, les données sont largement disponibles grâce au FRA2000. Sauf pour la Tunisie, qui a établi ses estimations à partir de 1990.

Globalement, les projections pour 2005 pour l'ensemble des tableaux sont liées à la disponibilité et à la qualité des données listées surtout dans le Tab1.

8. Estimation est faite pour 1990 et 2000 (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	15
Algérie	O	O	O	O	O	O	N	O	O	N	O	O	O	O	O
Cap-vert	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Guinée	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	O	O	N	N	N
Guinée-Bissau	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	O	O	N	N	N
Mauritanie	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Maroc	O	N	N	O	O	O	N	O	N	N	O	O	O	O	O
Tunisie	Oui	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O

8 – Les problèmes ou difficultés vécues et les solutions adoptées

- Diversification des sources d'information et leur incohérence, ce qui rend difficile leur interprétation,
- Informations statistiques obsolètes, souvent manque de documents techniques ou bibliographiques sur la ressource,
- Manque de données pour certains tableaux,
- Les moyens logistiques (pour le déplacement sur le terrain, communication, fourniture de bureau, papier....) et financiers sont souvent limitatifs pour accomplir convenablement le travail demandé

9. Projection est faite pour 2005 (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	15
Algérie	Oui	Oui	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	N
Cap-vert	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Guinée	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Guinée-Bissau	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	N	N	N	N	Oui	Oui	N	N	N
Mauritanie	Non	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Maroc	Oui	Oui	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	N
Tunisie	Oui	Oui	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	N

10. Calendrier de remise des rapports nationaux

Pays	Août 2004	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 05
Algérie				2° Rapt X	X	
Cap-vert				X		X
Guinée				X	X	
Guinée-Bissau				X	X	
Mauritanie			X		X	
Maroc				X	X	
Tunisie				2° Rapt X	X	

Remarque de CN

La plupart des CN s'accorde pour déposer leur rapport provisoire au mois de Novembre 2004 à l'exception de la Tunisie et de l'Algérie qui sont à leur deuxième série de rapport. Le dépôt du rapport final est prévu pour Décembre de cette année, excepté, le Cap-vert qui envisage son dépôt au mois de Janvier 2005 en raison du retard accusé déjà.

Les recommandations essentielles suivantes ont été formulées

Pour une meilleure continuation des travaux en cours, il y a lieu de considérer les éléments ci-après indiqués:

- Favoriser/organiser des visites inter-pays ou échanges d'expériences entre correspondants nationaux. C'est-à-dire, les pays les plus avancés dans l'élaboration de leur rapport pourraient aider/appuyer les pays les moins avancés, par exemple le CN de Tunisie pourrait passer/dispenser 1 à 2 semaines en Guinée-Conakry pour appuyer le CN dans le traitement des données,
- Mettre à la disposition des Correspondants Nationaux, un minimum de moyens financiers pour leur fonctionnement, l'organisation de réunions de concertation, acquisition de fournitures de bureau, petits matériels, déplacement sur le terrain, etc....
- Appuyer les Correspondants Nationaux dans l'organisation et le financement d'ateliers nationaux de validation des rapports nationaux, avant leur diffusion/édition finale,
- Acquérir des images, (photo-interprétation) ou établissement d'une cartographie rapide avec l'aide des différents systèmes de la FAO, (système SIG, FAOSTAT, ...) pour les pays suivants la Guinée, Guinée-Bissau, Cap-vert, Mauritanie nécessaires et surtout pour actualiser les informations à mettre dans le Tab1,

Sous réserve de la mise à disposition des appuis/moyens nécessaires et indispensables cités plus haut, le planning suivant est donné à titre indicatif:

Groupe de travail 2

Le groupe II est composé des représentants des pays suivants

Burkina Faso :	M.	Sya Coulibaly
Cameroun :	Mme	Jeanne Balomog
Côte d'Ivoire :	M.	Kouadio N'Guettia Venance
Mali :	M.	Moussa Barry
Niger :	M.	Ibro Adamou
République centrafricaine :	M.	Augustin Medi
Tchad :	M.	Bardoum Djekourbian
Togo :	M.	Koffi Sessi

Président : M. Moussa Barry, Mali

Rapporteur : Mme Jeanne Balomog, Cameroun

Déroulement des Travaux :

- Mot introductif du président
- Rappel des termes de références et des résultats attendus
- Mise au point par rapport au remplissage du canevas fourni
- La gestion du temps
- Méthodologie à adopter : ainsi le canevas a été rempli tableau après tableau et par pays.

Analyse des informations :

1. Données nationales

L'analyse du 1er point montre que dans la plupart des 8 pays, ils existent des données nationales (93%) mais qui le plus souvent ont incomplètes (66%).

Pour le tableau 1 la plupart des pays ont les données complètes à l'exception de la RCA. Il existe plusieurs types de classifications dans les pays, la solution était de sélectionner les données dont la classification est la plus proche de celle FRA 2005.

Pour le tableau 2, il y a une définition claire du foncier par la loi. Mai il y a des difficultés de répartition des superficies par type de propriétaire.

Pour le tableau 4, les définitions sont claires. Mais il y a des difficultés à cerner les superficies. Une aide du FRA pourrait permettre une meilleure évaluation de la superficie de ces types d'écosystèmes particuliers et leur sauvegarde (forêts primaires).

Pour le tableau 5, les données disponibles concernent les forêts de production qui ont un intérêt économique national. Pour les autres zones il s'agit d'estimation.

Pour les tableaux 6 et 7, les données n'existent pas dans la plupart des pays. Au niveau des pays où elles existent, les informations ne répondent pas totalement aux exigences de FRA. Il est souhaitable de fournir aux CN les coefficients sous régionaux utilisés par IPCC.

Pour le tableau 8, il y a des difficultés à rassembler les informations demandées pour ce tableau.

Le 2ème point relatif à la qualité des données nationales montre que celles-ci sont en majorité moyennement fiables (60%), si non peu fiable (28%) donc seulement il existe (12%) de données fiables.

Le 3ème point relatif aux années de références montre que les données dates de 1983 à 2003 sur un intervalle ou période de 20 ans. Ce qui n'est pas facile à concilier avec les réalités actuelles.

Le 4ème point relatif à la méthode de production des données nationales montre que la majeure partie des données sont des estimations des experts ou alors des extrapolations d'inventaires partiels.

Un seul pays sur 8 possède un inventaire national (Burkina-Faso).

Le 5ème point relatif aux définitions nationales des données, les pays disposent des définitions pour les termes utilisés en dehors de la biomasse et du carbone dont les définitions universelles sont utilisées. Toutefois, ces définitions n'ont pas été validées au niveau national.

Pour le 6ème point relatif à la calibration la quasi-totalité des CN n'ont pas encore procédé au calibrage des données à l'exception du tableau 1 pour le Burkina-Faso et le Cameroun.

Pour le point 7 relatif à la re-classification des données nationales ont été reclassifiées lorsque s'était nécessaire de le faire notamment pour les tableaux 1, 2, 3, 4 et 5.

Pour les points 8 et 9, nous avons noté que les estimations pour 1990 et 2000 n'étaient pas encore faites par tout le monde de même que les projections pour 2005.

Pour le point 10, tous les CN s'engagent à remettre leurs rapports avant décembre 2004 (octobre et novembre).

Les problèmes soulevés pendant les discussions :

Confrontation à plusieurs sources de données ; sélection des données où la classification est plus proche des définitions de FRA 2005

Classification du domaine privé de l'Etat ; solution reclassifier dans le domaine public

Difficulté de quantifier les extractions car une grande partie relève du secteur informel

Absence de validation des définitions utilisées par les Etats

Difficultés de rassembler les données des tableaux 11, 12 et 15.

Classification des Pays selon l'état d'avancement du rapport FRA2005 :

Pays avancé	Burkina-Faso
Pays moyennement avancés	Cameroun, Togo, Mali, Tchad et Niger
Pays moins avancés	Côte-d'Ivoire et République Centrafricaine

Recommandations Générales :

Les correspondants nationaux ont besoin d'un appui pour le fonctionnement (fourniture de bureau et moyens financiers) nécessaire pour l'avancement des travaux et l'organisation des ateliers de validation.

1. Données nationales (C, I, N)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Burkina Faso	C	I	I	C	C	I	I	I	C	C	C	I	I	I	C
Cameroun	C	I	I	N	I	N	N	I	C	I	C	I	I	I	I
Côte d'Ivoire	C	C	I	I	I	N	N	I	C	I	C	I	I	I	I
Niger	C	I	I	I	I	I	I	I	C	I	C	C	I	I	I
Mali	C	I	C	I	C	I	I	I	C	I	C	I	I	I	I
Tchad	C	I	I	I	C	I	I	I	C	C	I	I	I	I	I
République centrafricaine	I	I	I	I	I	N	N	I	C	C	I	I	I	I	C
Togo	C	C	I	I	I	I	I	N	C	I	C	I	I	I	I

C : Complet ; I : Incomplet ; N : Données non disponibles

Remarques des CN :

=> T1 : Plusieurs types de classifications existent par pays.

Solutions : Sélectionner les données dont la classification est la plus proche de celle FRA 2005

=> T2 : Il y a une définition claire du foncier par la loi. Mais il y a des difficultés de répartition des superficies par type de propriétaire.

=> T4 : Définitions sont claires. Mais il y a des difficultés à cerner les superficies. Une aide du FRA pourrait permettre une meilleure évaluation de la superficie de ces types d'écosystèmes particuliers et leur sauvegarde (forêts primaires).

=> T5 : Données disponibles concernent les forêts de production qui ont un intérêt économique national. Pour les autres zones il s'agit des estimations.

=> T6 et T7 : Les données n'existent pas dans la plupart des pays. Au niveau des pays où elles existent, ces informations ne répondent pas totalement aux exigences de FRA. Il est souhaitable de fournir aux CN les coefficients sous régionaux utilisés par IPCC.

=> T8 : Difficultés à rassembler l'information demandée pour ce tableau.

=> T13 et T4 :

2. Qualité des données (H, M, L)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Burkina Faso	M	M	M	M	M	L	L	L	H	M	M	M	L	L	M
Cameroun	M	H	H	-	M	L	L	L	H	M	M	M	L	L	L
Côte d'Ivoire	M	M	H	M	L	L	L	L	H	M	M	M	L	L	M
Niger	H	H	M	L	L	L	L	L	M	N	M	M	L	L	M
Mali	H	M	M	M	M	L	L	L	H	M	M	M	L	L	L
Tchad	M	H	M	L	M	L	L	L	H	M	M	M	L	L	M
République centrafricaine	M	M	H	L	M	L	L	L	H	M	M	M	L	L	M
Togo	M	M	M	M	M	L	L	L	H	L	M	M	L	L	L

H: Bonne, M : Moyenne, L : au dessous de la moyenne

3. Année de référence des données nationales

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Burkina Faso	1987 1999	2002	2003	2000	1987 1999	2000	2000	1987 2003	2002	2002	2003	2003	2000	2000	1987 2003
Cameroun	1995	2003	1995	-	1995	-	-	2000	1995	1995	2003	1999	2002 2003	2002 2003	1998
Côte d'Ivoire	1992	2001	2001	2004	1994	-	-	2003	2000		2000	2000	2000	2000	2000
Niger	1985 2000	2004	2001	2001	1991 2003	2002	2002	1995 2000	2001	2001	2001	2003	2000 2002	2000 2002	2003
Mali	1988 2001	1995	1988	1988	1991	2000	2000	2003	2001	2001	1991	1991	2001	2001	-
Tchad	1988 1999 2001	1988	1995 1999	1995 2001	1988 2001	1999	1999	1993	2003	2003	1988 2001	1999 2000	1999 2000	1999 2000	2000 2002
Rép. Centr.	1985 1992	1990	1990	1992	1992	-	-	2002	1992	1992	2002	2002	2000	2000	2002
Togo	1983 1995	1997	1987	1995	1987	2001	2001	1992	2000	2000	2000	2000	2001	2001	2002

4. Méthode de production des données nationales

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Burkina Faso	IN/C	E et A	E	E	IN/E	E	E	C/E	E	E	A(stat. off)	A(stat. Off)	E	E	E
Cameroun	A(ip, cp)	E	E	-	E/A(ip)	-	-	E	A	A	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	-
Côte d'ivoire	C	E	E	E/C	A(ip)	-	-	E	A(ip)	E	A(stat.off)/E	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	A (stat. off)
Niger	E et A (ip,cp)	E	E	E	A(ip)	-	-	E	E	E	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	E	E	E
Mali	E/A(ip, cp)	E	E	E	A(ip)	E	E	E	E/A(ip)	E/A(ip)	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	-
Tchad	E	E	E	E	A(ip)	E	E	E	E/A(ip)	E/A(ip)	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	E
République centr.	C	E	E	E	A(ip)	-	-	E	E/A(ip)	E/A(ip)	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	E	E	E
Togo	E	E	E	E	A(ip)	E	E	-	E/A(relevés)	A(relevés)	E	E	A(stat. off)/E	A(stat. off)/E	A (stat. off)

IN: Inventaire national; C: Cartographie; E: Estimation d'expert; A: Autres (spécifier)

5. Définitions nationales données (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Burkina Faso	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Cameroun	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Côte d'ivoire	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Niger	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Mali	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Tchad	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
République centrafricaine	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Togo	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui

Pour le carbone et la biomasse les pays s'inspirent des définitions internationales (IPCC)

6. Calibration faite (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Burkina Faso	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Cameroun	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Côte d'ivoire	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Niger	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Mali	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Tchad	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
République centrafricaine	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Togo	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non

7. Données nationales re-classifiées (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Burkina Faso	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non	non	non	oui	oui	non	non	non
Cameroun	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Côte d'ivoire	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Niger	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non	non	non	oui	oui	non	non	non
Mali	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Tchad	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
République centrafricaine	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
Togo	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non

8. Estimation est faite pour 1990 et 2000 (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Burkina Faso	oui	non	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	non	oui	non	non	non	non
Cameroun	oui	oui	non	non	oui	non	non	non	oui	non	oui	oui	oui	oui	non
Côte d'ivoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niger	oui	oui	oui	non	non	non	non	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui
Mali	oui*	non	oui*	oui*	oui*	non	non	non	oui*	oui*	oui*	oui*	oui*	oui*	non
Tchad	oui	non	oui	non	oui	oui	oui	non	oui	oui	non	non	oui	oui	non
République centrafricaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Togo	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	non	non	non	non

* pour 2000 seulement

9. Projection est faite pour 2005 (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Burkina Faso	oui	non	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	non	oui	non	non	non	non
Cameroun	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	oui	oui	oui	oui	non
Côte d'ivoire															
Niger	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	oui	oui	oui	non	non

Mali	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non
tchad	oui	non	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	non	oui	non	non
République centrafricaine															
Togo	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non	oui	non	non	non	non

10. Calendrier de remise des rapports nationaux

Pays	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Burkina Faso			x		
Cameroun				x	
Côte d'ivoire				x	
Niger			x		
Mali			x		
Tchad				x	
République centrafricaine				x	
Togo				x	

Les correspondants nationaux ont besoin d'un appui pour le fonctionnement (fourniture de bureau et moyens financiers) nécessaire pour l'avancement des travaux et l'organisation des ateliers.

Groupe de travail 3

Le groupe III est composé des représentants des pays suivants :

Angola :	M.	Rodrigues Nanga
Burundi :	M.	Astere Bararwandika
Comores :	M.	Ambadi Issouf
Congo :	M.	Gregoire Nkéoua
Madagascar :	Mme	Nomenaharitiana Rabenitany Yvannie Michela
R. D. du Congo:	M.	Germain Zasi Ngisako
Rwanda :	M	Sabin Murererehe
Seychelles :	M.	Basil Esther

M. Eduardo Salinas, FAO, Accra, GHANA

Absent : M. Grégoire Nkéoua, Congo

Président : M. Souleymane Guèye, Sénégal

Rapporteur : M. Sabin Murererehe, Rwanda

Le Groupe 3 avec 8 correspondants, sous la présidence de M. Souleymane Guèye du Sénégal, a procédé d'abord à une lecture attentive des termes de références pour une compréhension commune ; ensuite une méthodologie de travail a été arrêtée pour un traitement exhaustif des divers points.

Avec les tableaux préformatés reçus, l'on a pu faire le point sur l'état d'avancement des rapports nationaux relativement aux 15 tableaux. Pour chaque tableau, les étapes suivantes ont été analysées :

Données nationales : les CN ont pu dire si elles étaient (i) complètes, (ii) incomplètes, ou (iii) non disponibles ; le G3 a ajouté d'autres appréciations, soit (iv) E : données disponibles mais non encore rassemblées, (v) EP : données disponibles partiellement mais non encore rassemblées et (vi) données non disponibles mais qui pourraient être collectées si un appui financier était mobilisable sur requête,

Qualité des données : les CN ont apprécié la qualité des données fournies, soit (i) bonne [H], (ii) moyenne [M], et (iii) au dessous de la moyenne [L],

Année de référence des données nationales :

Méthode de production des données nationales

Définition nationales pour les données

Calibrage des données

Reclassification des données nationales

Estimation faite pour 1990 et 2000

Projection faite 2005

Il ressort que les CN dans leurs rapports ont mis l'accent sur le Tableau T1 compte tenu de son importance due à la dépendance de nombreux tableaux par rapport aux données de surfaces des classes de végétation.

1. Données nationales (C, I, N)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Angola	E	E	E	E	E	N*	N*	N	E	N	E	E	EP	EP	N*
Burundi	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	N*
Comores	C	C	C	C	I	N*	N*	C	C	E	C	C	N	N	I
Congo															
Madagascar	C	C	C	C	C	E	E	C	C	C	C	C	C	C	N
R. D. du Congo			N	I	E	I	I	N	E	E	I	I	I	I	N
Rwanda	C	C	C	C	E	E	E	E	E	E	C	C	EP	EP	N
Sénégal	C	C	C	C	C	I	I	I	C	C	C	C	C	C	C
Seychelles	C	C	C	E	C	N*	N*	I	C	I	C	C	N	N	I

C : Complète ; I : Incomplète ; N : Données non disponibles ; E : Données disponibles mais non rassemblées

N* : Données non disponibles mais que l'on peut collecter si on a un financement (on a besoin de l'assistance de la FAO),

EP : données disponibles partiellement.

2. Qualité des données (H, M, L)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Angola															
Burundi								L	L	M	M	M	M	M	M
Comores	M	M	M	M	L			L	H	M	M	M	L	L	L
Congo															
Madagascar	H	M	H	H	H			H	H	H	H	H	H	H	
R. D. du Congo	H	H			M	L	L	L	H	M	M	M	L	L	L
Rwanda	L	L	L	L	L	L		L	H	M	M	M	M	M	
Sénégal	H	M	M	M	H	M		M	H	H	H	H	H	H	H
Seychelles	H	M	M	M	M			H	H	M	M	M			L

H: Bonne, M : Moyenne, L : au dessous de la moyenne

Angola, Burundi : Données non encore dépouillées

3. Année de référence des données nationales

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Angola	1996	1991	1991	1991 1996	1996				1996		A	A	A	A	
Burundi	2000	1989	1989	2000	2000	2003		A	2002	2000	2000	2000	2000	2000	A
Comores	1987,1 993	1986, 1987	1986, 1987	1987 1993	-			1990,2 000	1999, 2000	1990	1991	1991	2000	2000	
Congo															
Madagascar	1979,1 996	1996	1996	1996	1996			A	2003	1996	A	A	A	A	
R. D. du Congo	2001	2001		2001	1990				1990	1990	2001	2001	2001	2001	2000
Rwanda	1983	1988	1988	2000	1990	2003		A	2003	1990	1990	1990	2000	2000	
Sénégal	1999,2 003	1996	1996	2000	2003	2003		A	2003	2003	A	A	A	A	A
Seychelles	1993,2 003	1993	1993	1993	1993			1997,2 000	2000	1993	1993	1993			

A : Données annuelles

4. Méthode de production des données nationales

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Angola	E	E	E	E	E				E		E	E			
Burundi	IN/E	E	E	E	E	E		E	E	E	E	E	E	E	E
Comores	C/E	E	E	E		E		E	E	E	E	E	-	-	
Congo															
Madagascar	IN/E	IN	IN/E	IN	IN			E	E	IN	A	A	A	A	
R. D. du Congo					IN/E				IN/E	IN/E	E	E	E	E	E
Rwanda	E	E	E	E	E	E		E	E	E	E	E	E	E	
Sénégal	IN/C	E	E	E	IN	E		E	IN	IN	A	A	A	A	A
Seychelles	E	E	E	E	E			E	E	E	E	E			

IN: Inventaire national; C: Cartographie; E: Estimation d'expert; A: Autres (à spécifier)

A : suivi de l'exploitation

5. Définitions nationales données (O = oui, N = non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Angola	N	O	O	O	O		O		N*		O	O	O	O	
Burundi	N	O	O	N	O	N	O		N*		O	O	O	O	
Comores	N	O	O	O	O	N	O		N*		O	O	O	O	
Congo															
Madagascar	O	O	O	O	O	N	O		N*		O	O	O	O	
R. D. du Congo					O	N	O		N*		O	O	O	O	
Rwanda	N	O	O	N	O	N	O		N*		O	O	O	O	
Sénégal	O	O	O	O	O	N	O		O*		O	O	O	O	O**
Seychelles	N	O	O	N	O	N	O		N*		N	N	O	O	

On utilise les définitions FAO,FRA 2000 (Angola, Burundi, Comores, Rwanda)

N* : Liste de l'UICN.

O* : Code Forestier du Sénégal

Le groupe pense que T10 n'est pas pertinent

O** : Oui mais avec des précisions

6. Calibrage fait (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Angola	N	N	N	N	DT	N									
Burundi	N	N	N	N	DT	N									
Comores	NN	NN	NN	NN	NN	N									
Congo															
Madagascar	O	O	N*	O	NN	N									
R. D. du Congo					O	N									
Rwanda	N	N	N	N	DT	N									
Sénégal	O	O	N*	N	O	N									
Seychelles	N	N	N	N	NN	N									

NN : Non nécessaire

DT : Données en cours de traitement

N * Calibrage prévu pour le Madagascar et le Sénégal

Le groupe pense que le calibrage n'est pas nécessaire pour les tableaux de T8 à T15

7. Données nationales re-classifiées (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Angola	N	N	N	N	DT	N									
Burundi	N	N	N	N	DT	N									
Comores	O	X	O	O	DT(1985 et 1998)	N									
Congo															
Madagascar	O	NN	NN	O	DT	N									
R. D. du Congo					DT	N									
Rwanda	O	O	O	O	DT	N									
Sénégal	O	O	O	DT	DT	N			O						
Seychelles	O	NN	O	N	DT	N									

X : Pour le Comores, toutes les terres forestières appartiennent à l'Etat

NN : Non nécessaire

Pour l'Angola : la classification nationale est régie par la loi, il est difficile de reclassifier selon les classes de FRA 2005

Pour tous les pays la reclassification est nécessaire

Oui pour tout le monde pour le T12.

8. Estimation est faite pour 1990 et 2000 (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Angola	DT	DT	DT	DT	DT	N									
Burundi	DT	DT	DT	DT	DT	N									
Comores	O	O	O	O	DT	N									
Congo															
Madagascar	O	O	O*	O*	DT	N									
R. D. du Congo						N									
Rwanda	O	O	O*	O*	DT	N									
Sénégal	O	O	O*	O*	O	N			DT						
Seychelles	O	O	O**	O	DT	N			O*						

DT :Données en cours de traitements

O* :les données sont estimées pour 2000 O** : les données sont estimées pour 2003

Pour tous les pays c'est non pour le T10, le groupe demande à la FAO des pistes pour faire cette estimation ;

Pour les pays qui ont un rapport annuel, le T11 est moyenne, pour les autres sont des estimations pour le tableau T11

Pour les pays qui ont un rapport annuel, le T12est moyenne, pour les autres sont des estimations pour le tableau T12

9. Projection est faite pour 2005 (Oui, Non)

Pays	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
Angola	DT			DT	DT										
Burundi	DT			DT	DT										
Comores	O		O	O	DT										
Congo															
Madagascar	O		N	N	DT										
R. D. du Congo					DT										
Rwanda	O		N	N	DT										
Sénégal	O		N	DT	O	DT			DT						
Seychelles	O		O	DT	DT										

Sénégal : les données de 2003


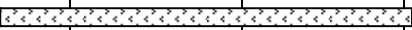



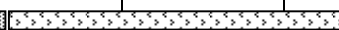



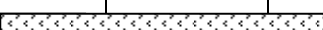



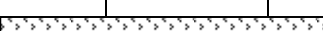



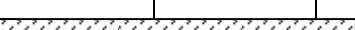



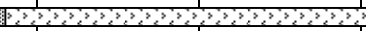



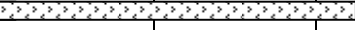


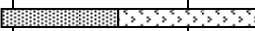
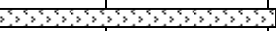



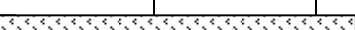


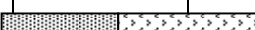
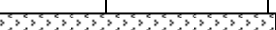



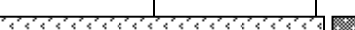


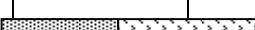
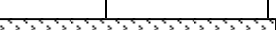



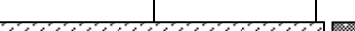



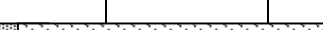



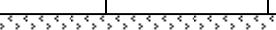


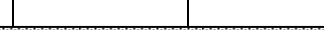
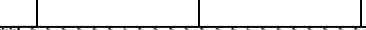



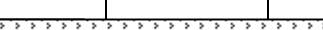


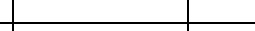
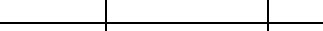
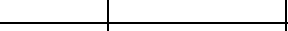
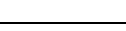
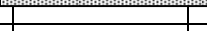
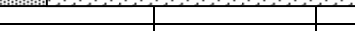
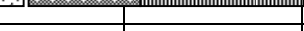
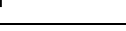
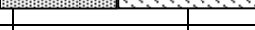
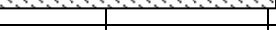



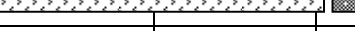



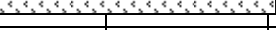



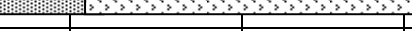


Seychelles : les données sont stables.


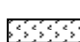
RECOMMANDATIONS

1. Tous les pays ont manifesté l'intérêt d'avoir des subventions de la FAO pour confectionner le rapport, pour couvrir les besoins de (i) collecte de données, (ii) frais de déplacement des membres des équipes nationales de FRA ;
2. Pour certains pays, compte tenu de certaines réalités qui sont à l'origine du retard dans l'élaboration de leur rapport (notamment Angola Burundi et RDC), la FAO devrait leur apporter une assistance technique et financière particulière afin que les rapports puissent être déposés à temps ;

3. le Groupe souhaite qu'une suite soit accordée à cet atelier, sous forme de conférence électronique et/ou d'un bulletin mensuel ou bimestriel qui informerait sur l'état d'avancement de l'élaboration des rapports, avec accent sur les acquis et les problèmes rencontrés ainsi que les pistes de solution proposées ;

Annexe 3 : calendrier d'élaboration et de remise des rapports nationaux

Pays	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Algérie		   					
Angola		   					
Burkina Faso		   					
Burundi		   					
Cameroun		   					
Cap Vert		   					
Comores		   					
Cote d'Ivoire		   					
Guinée		   					
Guinée Bissau		   					
Madagascar		   					
Mali		   					
Maroc		   					
Mauritanie		   					
Niger		   					
RDC		   					
Rép. Congo		?	?	?	?	?	
République Centrafricaine		   					
Rwanda		   					
Sénégal		   					
Seychelles		   					
Tchad		   					
Togo		   					
Tunisie		   					

 : Analyse des données ;  : Préparation du rapport provisoire ;

 : Validation du rapport National ;  : Soumission du Rapport National.

Annexe 4 : Liste des participants

NOM/PRENOMS		INSTITUTIONS	PAYS	ADRESSE	TELEPHONE /FAX	E-MAIL
1	Ali Ghazi	Ministère de l'Urbanisme et de l'Environnement Industrie, Gouvernement d'Algérie	ALGERIE	Rue de Quatre Canons	Tel: 213 21 432847 Fax: 213 21 432896	alighazi02@yahoo.fr
2	Rodrigues Nanga	Chef Département des Forêts de l'Institut de Développement Forestière Luanda	ANGOLA	B.P.74 ou 1257	Tel:002442 323934-323581-92346399	florestal@netangola.com idf@netangola.com
3	Sya Coulibaly	Direction Générale des Eaux et Forêts, Gouvernement du Burkina Faso	BURKINA FASO	PO Box 7044 Vie 03, Ouagadougou	Tel: 226 360353-365021 Fax: 226 360353	dgef@cenatrin.bf
4	Astère Bararwandika	Directeur Département des Forêts Gouvernement du Burundi	BURUNDI	BP 631 Bujumbura Burundi	Tel: 257 0 223109 Fax: 257 0 211080	inecnfd@cbinf.com
5	Jeanne Balomog	Forestier Département des Forêts Ministère de l'Agriculture	CAMEROUN	B.P. 1341 Yaoundé Cameroun	Tel: 237 204258 Fax: 237 2215350	onadef@camnet.cmm jbalomog@yahoo.fr
6	Antonieta Mendes	Technicienne de la Direction de l'Agriculture, Sylviculture et Élevage	CAP VERT		Tel : (238)-617539-617547 Fax :238 617544	dgasp@cvtelecom.cv
7	Ambadi Youssouf	Responsable du Programme Forestier, l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement (INRAPE)	COMORES	BP 269 Moroni - Comores	Tel: 269 73 62 00	inrape@snpt.km labo.cndrs@snpt.km
8	Kouadio Kouassi N'Guettia Venance	Conseiller technique Direction Generali des Eaux et Forets	CÔTE D'IVOIRE	20 BP 650 Abidjan 20 Abidjan 28 BP 98	Tel Dom. (225) 22 42 63 04 Cell. : (225) 07 08 61 37 et 05 00 16 57 Fax : (225) 20 22 59 56	nguettiavenance@yahoo.fr
9	Germain Zasi Ngisako	Chef Services des Inventaires et Amenagement Forestières Ministère de l'Environnement Gouvernement du la République Démocratique du Congo	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	35, Rue Pumbu, Kinshasa/Gombe	Tel :+243 128844987 Fax : Représentation de la FAO en RDC	zasygermain@yahoo.fr

10	Djiramba Diawara	Chef de la Division Foresterie Rurale Direction Nationale des Eaux et Forêts Gouvernement de Guinée	GUINÉE CONAKRY	B.P.624 Conakry Guinée	Tel: +224 11 223907 Fax: +224 4 414873	cr-agir@biasy.net djiramba@yahoo.fr
11	Kaoussou Diombera	Directeur général Direction générale des Forêts et de la Chasse Gouvernement de la Guinée Bissau	GUINÉE-BISSAU	CP 71 Bissau Guinée Bissau	Tel: 245 - 221780	kdiombera@hotmail.com
12	Yvannie Michela Nomenaharitiana Rabenitany	Assistant technique du coordonnateur général des projets Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts	MADAGASCAR	BP 3948 Antananarivo 101 Madagascar	Tel: 261 20 2264586 Fax: 261 20 2230488	foretmin@wanadoo.mg yvannie_r@yahoo.fr
13	Moussa Barry	Ingénieur Direction Nationale de la Conservation de la Nature Gouvernement du Mali	MALI	BP 275 Bamako Mali	Tel: + 223 2233695/223697 Fax: + 223 2233696	conservationnature@datatech.net.ml
14	Mohamed Ould HAMZA	Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasse Chef du Service Protection des Ressources Naturelles Direction de l'Environnement et de l'Aménagement Rural	MAURITANIE	Nouakchott Mauritanie	Tel 00 222 644 29 34	hamze@toptechnology.mr
15	Ibro Adamou	Chef Division Peuplements Naturels et Gestion des Terroirs Direction de l'Environnement	NIGER	BP 578 Niamey Niger	Tel: 22 7 733329 Fax: 22 7 735591	direnv@intnet.ne
16	Zaki Ahlafi	Chef Inventaire Forestier National Gouvernement du Maroc	MAROC	PO Box 605 Rabat-Chellah Maroc	Tel: 212 37670097-70289 Fax: 212 37760022-63015	ddf@athena.online.co.ma
17	Augustin MEDI	Directeur Régional Ingénieur des Eaux et Forêts Direction Générale des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches Gouvernement de la République Centrafricaine	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	BP 830 Bangui République Centrafricaine	Tel: 236 610216 Fax: 236 611716	augustinmedi@yahoo.fr
18	Sabin Murererehe	Chef de Division Ministère des Terres, de l'Environment, des Forets, de l'Eau	RWANDA	BP 3502 Kigali Rwanda	Tel: 250 08530159 Fax: 250 582627-29	samurererehe@yahoo.fr

19	Basil Esther	Chef de Programme Ministère de l'Environnement et ressources naturel Gouvernement des Seychelles	SEYCHELLES	Jardin Botanique, Mont Fleuri Mahe Seychelles		forestry@seychelles.net
20	Bardoum Djekourbian	Directeur adjoint Direction de la Protection des Forêts et de la Lutte contre la Désertification Gouvernement du Tchad	TCHAD	P.O. Box 447 N'Djamena Chad	Fax: +235 515119	sacdrem@intnet.td
21	Koffi Sessi	Chef Planification suivi et évaluation Environnement et Forêts Gouvernement du Togo	TOGO	BP 355 Lomé Togo	Tel: 228 2 224426 Fax: 228 2 214029	ksessi@yahoo.fr
22	Rafik Aini	Directeur des Forêts Ministère de l'Agriculture Gouvernement de Tunisie	TUNISIE	Rue Alain Savary 30 1002 Tunis Tunisie	Tel: 216 1 785633 Fax: 216 71 801922	rafikaini@francite.com ainirafik@yahoo.fr rourou@gmx.fr
23	Monica Garzuglia	Consultante au programme du FRA et coordinatrice de l'atelier Evaluation des ressources forestières (FRA) FAO	ROME	Viale delle Terme di Caracalla, Rome, Italie	+39 06 57055789 Fax:+39 06 57055825	monica.garzuglia@fao.org
24	Mohamed SAKET	Evaluation des ressources forestières (FRA) Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)	ROME	Viale delle Terme di Caracalla, Rome, Italie	Tel :+39 06 57055789 Fax:+39 06 57055825	Mohamed.Saket@fao.org
25	Fernando Salinas	Groupe du Dép. des Forêts FAO - Bureau Régional pour l'Afrique	ACCRA, GHANA	FAO - Bureau Régional pour l'Afrique –Accra- Ghana	Tel : +233 21 675000 ou 7010930 ext.3199 Fax/ +223 21 668427	Fernando.Salinas@fao.org
26	Souleymane Gueye	Directeur Régional DEFCCS	SENEGAL	BP 1831 Hann- Dakar	Tel : 221 832 06 28/ 8320856 Fax : 221 832 04 26	soujugueye@hotmail.com
27	Matar Cissé	DEFCCS	SENEGAL	BP 1831 Hann- Dakar	Tel : 221 832 06 28/8320856 Fax : 221 832 04 26	

28	Ndiawar Dieng	MEPN	SENEGAL	MEPN Building Administratif Dakar		ndiawar@sentoo.sn
29	Cheikh Dieng	PROGEDE	SENEGAL	BP 1831 Dakar Parc Forestier de Hann	Tel: +221 569 78 74 859 20 51 Fax: +221 832 47 39	seexjeng@yahoo.fr
30	Ibrahima Sonko	ISE	SENEGAL			
31	Amadou Moctar Niang	CSE	SENEGAL	BP 15532 Fann residence Dakar	Tel:+221 825 80 66/67 Fax:+221 825 81 68	niang@cse.sn
32	Aboubacar Camara	CSE	SENEGAL	BP 15532 Fann residence Dakar	Tel:+221 825 80 66/67 Fax:+221 825 81 68	camara@cse.sn
33	Mahécor Diouf	CSE	SENEGAL	BP 15532 Fann residence Dakar	Tel:+221 825 80 66/67 Fax:+221 825 81 68	mahecor@cse.sn
34	Abdoulaye Wélé	CSE	SENEGAL	BP 15532 Fann residence Dakar	Tel:+221 825 80 66/67 Fax:+221 825 81 68	wele@cse.sn
35	Alioune Touré	CSE	SENEGAL	BP 15532 Fann residence Dakar	Tel:+221 825 80 66/67 Fax:+221 825 81 68	alioune@cse.sn
36	Fatou Diop Gueye	CSE	SENEGAL	BP 15532 Fann residence Dakar	Tel:+221 825 80 66/67 Fax:+221 825 81 68	cse@cse.sn
37	Badara Gabar DIAW	CSE	SENEGAL	BP 15532 Fann residence Dakar	Tel:+221 825 80 66/67 Fax:+221 825 81 68	cse@cse.sn
38	Ibrahima Diagne	Chauffeur	SENEGAL	BP 15532 Fann residence Dakar	Tel:+221 825 80 66/67 Fax:+221 825 81 68	cse@cse.sn
39	Mamadou Dabo	CSE	SENEGAL	BP 15532 Fann residence Dakar	Tel:+221 825 80 66/67 Fax:+221 825 81 68	cse@cse.sn
40	Aliou Diouf	CSE	SENEGAL	BP 15532 Fann residence Dakar	Tel:+221 825 80 66/67 Fax:+221 825 81 68	diouf@cse.sn